

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

INSERTIONS

Annonces, la ligne. 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doivent
être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

SAUMUR, 17 MARS

INFORMATIONS

La séance de la Chambre a été consacrée hier aux diverses propositions de loi relatives aux fraudes sur les vins, à la fabrication des raisins secs et au sucrage des marcs de raisins frais.

On ne parle déjà plus que de la date probable des vacances : il se confirme que le cabinet et M. Méline se sont mis d'accord pour demander l'ajournement, après la rentrée, de la discussion générale du tarif des douanes. Dans ces conditions, il est à prévoir que les Chambres se sépareront samedi.

LE CRÉDIT AGRICOLE

La comision du Crédit agricole a adopté hier soir l'article 1^{er} du projet :

1^o Le droit pour les syndicats agricoles d'acheter des matières premières pour leurs adhérents ;

2^o Le droit de garantir les achats faits par eux-ci ;

3^o Le droit de recevoir des dépôts.

Enfin, l'émission d'actions est interdite.

LES AFFAIRES DU TONKIN

Nous croyons savoir que M. de Montfort, député de la Seine-Inférieure, a avisé le président du Conseil de son intention de lui poser, à la tribune, une question relative à la situation au Tonkin.

Il est probable que M. de Freycinet acceptera cette question pour la séance de jeudi.

On a distribué hier aux sénateurs le texte de la proposition de loi de M. Méline, relative aux dégrèvements de l'impôt foncier pour les champs ensemenés au printemps de 1891. On sait que la commission des finances est hostile à cette proposition.

La distribution comprend également une proposition de loi de M. le sénateur Thézard ayant pour objet d'étendre le privilège du vendeur d'un office ministériel sur le prix de la revente opérée par son successeur ; en cas de destitution de ce dernier, sur la somme dont le gouvernement aura pu imposer le paiement au nouveau titulaire de l'office.

On confirme que le rappel de notre ambassadeur à Berlin, M. Herbette, est décidé. C'est une affaire de deux ou trois mois. Mais il n'est pas exact qu'il doive avoir comme contre-partie celui de M. de Munster, ambassadeur d'Allemagne à Paris.

Les révolutionnaires et les adeptes de la Commune se proposent de faire une manifestation le 18 mars, avec un buste de Marat qu'ils promèneront — du moins c'est leur intention — sur un brancard pavoisé de draperies et de drapeaux rouges.

Depuis quelques semaines il ne se passe point une séance sans que le Conseil municipal de Paris accorde à des démocrates de marque des concessions funéraires. Cette fois, il s'agit de Victor Noir, à qui l'on accorde une sépulture définitive au cimetière de l'Est.

Le monument à construire sera érigé par Dalou.

L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE A ALGER

Suivant un avis de source particulière, l'impératrice de Russie aurait l'intention de se rendre prochainement à Alger auprès de son second fils, actuellement malade.

M. CARNOT A TOULOUSE

M. Constans, ministre de l'intérieur, s'est rendu à l'Élysée pour conférer, en sa qualité de sénateur de la Haute-Garonne, avec M. Carnot au sujet de l'invitation que le Président de la République avait reçue la veille de M. Ournac, maire de Toulouse.

M. Carnot, cédant aux vives instances de M. Constans, a décidé d'accepter cette invitation et de se rendre à Toulouse vers la fin du mois de mai.

Hier matin, M. Ournac, maire de Toulouse, a fait une nouvelle démarche à l'Élysée pour remercier M. Carnot de son acceptation.

LE JUGEMENT D'UN RÉPUBLICAIN

Interrogé par un rédacteur de l'*Eclair* au sujet des nouvelles du Tonkin, un ancien ministre, membre influent de la majorité, M. Lockroy, a dit :

« — Nous voici revenus au même point qu'après la mort du commandant Rivière. L'un des résidents vient d'être assassiné. Il n'est pas douteux qu'il faille tirer vengeance de cette insulte et réparer cet échec. . . . »

« On ne peut pas parler aujourd'hui d'évacuation du territoire. Bien plus : s'il est besoin, il faudra envoyer des renforts, et la Chambre, quel que soit son sentiment, sera obligée de se rendre aux raisons du ministre, s'il est amené par les circonstances à demander de nouveaux sacrifices. »

« C'est la carte forcée. Le Tonkin — tous les incidents qui se succèdent le démontrent — est un véritable engrenage. Nous sommes engagés jusqu'à l'épaule ; après, ce sera le corps et la tête ; il faudra que tout l'organisme y passe. »

DISPARITION D'UN BANQUIER

On écrit de Bordeaux :

« Il n'est bruit que de la disparition du directeur d'une maison de banque qui avait la spécialité des prêts sur titres. Il est introuvable depuis dimanche. Il aurait filé en Espagne en emportant un paquet respectable de valeurs. »

SUICIDE D'UN RECEVEUR MUNICIPAL

On mande de Libourne :

« Couderc, receveur municipal de Libourne, vient de se brûler la cervelle. »

« Dans une lettre, il avoue avoir commis des

détournements pour une somme de quarante mille francs. »

SUICIDE D'UN CAISSIER DE RECETTE GÉNÉRALE

On écrit de Vesoul que M. Kien, caissier de la recette générale du département de la Haute-Saône, s'est suicidé lundi. On a retrouvé son cadavre dans la rivière le Durgeon. L'enquête a établi que M. Kien avait dissipé au jeu une somme de 5,000 fr. environ, qu'il avait prise dans la caisse de la recette générale.

NOUVELLES MILITAIRES

L'ÉTENDARD DU 29^e DRAGONS

Le général Grosjean, commandant la brigade de cavalerie du 4^e corps, à Chartres, est allé, le 12 mars, à Alençon pour remettre l'étendard au 29^e dragons.

La cérémonie, favorisée par un temps superbe, a été très belle.

On sait que le 29^e dragons a été formé l'an dernier par son colonel actuel, M. de Salignac-Fénelon.

Le soir, les officiers de l'armée active, de la réserve et de la territoriale se sont réunis au manège du régiment et ont bu à la gloire de l'étendard du 29^e.

LES RÉQUISITIONS

Le ministre de la guerre a décidé de faire, en 1891, un exercice pratique de réquisition de chevaux et de voitures.

L'exercice aura lieu à Auxerre, dans l'après-midi du 27 avril, probablement.

EXPÉRIENCES DE MOBILISATION

Le général Bonfond, commandant l'artillerie du 7^e corps d'armée, a fait exécuter samedi, à l'improviste, la mobilisation de l'artillerie de la place de Belfort. Sur une dépêche envoyée de Besançon par le général, le matin, les troupes d'artillerie en garnison à Belfort ont effectué leur mobilisation avec la plus grande rapidité, et les batteries se sont mises en marche vers les forts auxquels elles sont affectées en cas de guerre.

M. le général Bonfond était venu assister à l'opération ; il a exprimé sa satisfaction pour la célérité et l'ordre parfait avec lesquels elle a été effectuée.

L'usage de ces sortes d'alertes, coïncidant avec l'arrivée inopinée d'un grand chef, et excellente pour maintenir les troupes en haleine, se répand de plus en plus dans notre armée.

A Laval, samedi également, le général Coiffé, commandant le 4^e corps, arrivait tout à coup sans avoir été annoncé et faisait prendre les armes au 401^e de ligne, dont il passait une inspection des plus approfondies et des plus satisfaisantes.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 16 mars 1891.

Le marché a repris sa bonne allure et l'amélioration des cours se poursuit régulièrement. On cote le 3 0/0 94.62, coupon détaché ; le 4 1/2 0/0, 105.40.

La Banque de Paris accentue ses progrès à 828.

La Société Générale conserve une excellente tenue à 505 ; le Crédit Lyonnais à 795 ; la Banque d'Escompte à 525.

L'émission à laquelle ces trois établissements procéderont le 24 courant a pour objet la conversion des obligations 5 0/0 du Crédit Foncier égyptien actuellement en circulation. Les nouveaux titres sont au porteur ; ils rapportent 10 fr. 40 d'intérêt tous les six mois, nets d'impôts, et sont remboursables à 505 fr. par voie de tirages semestriels. Le prix d'émission de 465 fr. fait ressortir le placement à 4.35 0/0.

Le Crédit Foncier s'inscrit à 4,280. Le Crédit Mobilier se traite en grande fermeté à 435.

Le Crédit Foncier de Tunisie vaut 447.50. Les premiers résultats connus de son émission font prévoir un succès très honorable. Il y aura vraisemblablement lieu à réduction.

La Compagnie Transatlantique est bien tenue à 615.

La Part *Petite Presse* reste très demandée à 80 fr.

L'obligation Porto-Rico clôture en avance à 280 fr. C'est encore un prix d'achat très avantageux pour un titre que la garantie du gouvernement espagnol assimile à un véritable fonds d'Etat.

Les obligations de première hypothèque des chemins de fer de Puerto-Santa-Maria à San-Lucar de Barrameda sont tenues à 462.50, prix qui fait ressortir le placement à 5.43 0/0.

On demande à 41.50 l'action de la mine d'or Podiafra. Le bénéfice présumé de l'exercice s'élève à 13.75 par action.

Les Chemins Economiques font 427.50.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

De la Société de Secours aux Blessés militaires
Croix Rouge Française

Le comité de la société de la Croix Rouge Française pour l'arrondissement de Saumur a réuni dimanche en assemblée générale ses souscripteurs.

Un grand nombre d'adhérents ont répondu à l'appel du bureau, heureux de témoigner ainsi par leur présence de toute leur sympathie pour cette institution qui a déjà rendu de si nombreux services et est appelée à en rendre de plus grands encore. C'était aussi une occasion que tous ont saisie avec empressement pour rendre un public hommage de reconnaissance aux membres du comité de Saumur qui dirigent cette œuvre et s'occupent avec une noble ardeur de tous les détails de l'administration.

Les dames, qui se sont toujours dévouées, avec un zèle constant, à l'aménagement et à la confection de la lingerie, étaient en grande majorité.

Dès l'ouverture de la séance, M. le docteur Besnard, président, a prononcé l'allocution suivante :

« Mesdames, Messieurs,

« Suivant l'article 49 de nos statuts, une assemblée générale se réunit une fois par an pour approuver les comptes et délibérer sur les mesures d'intérêt général. »

« Tel est le motif qui me procure l'honneur d'être devant vous. »

» Mes premières paroles doivent être pour prier un juste tribut de regrets à deux de nos membres fondatrices qui nous ont été enlevées cette année : M^{me} Edouard Girard appartint, sans interruption, à la Croix Rouge depuis 1870, et lors de la formation de notre société, saisissant cette nouvelle occasion d'être charitable, elle nous fit dans différentes circonstances des dons généreux.

» Une autre très jeune encore, M^{me} Bouvet, a été ravie, quelques semaines après son adhésion, à nous et à l'affection de sa famille et de ses amis, dans les circonstances les plus pénibles.

» Nous avons à vous exposer l'ensemble des opérations qui ont été faites depuis un an et qui montreront, je l'espère, l'intérêt que nous prenons à notre société.

» Nous devons, tout d'abord constater que c'est surtout au concours dévoué et à l'esprit d'initiative des dames que notre organisation marche et se perfectionne. Elles y mettent une grande activité. Elles sont merveilleusement douées pour être industrieuses autant que charitables et les remerciements que nous leur adressons, quelque grands soient-ils, sont loin d'être la récompense de leurs mérites.

» Elles ont droit à prendre la plus grande part dans le témoignage de félicitations qui nous a été accordé dans l'assemblée générale des membres fondateurs tenue à Paris le 42 juin 1890, où le comité de Saumur a été cité plusieurs fois. Je suis heureux de vous transmettre la bonne impression qu'il a produite en haut lieu.

» S'il est un dur métier qui se recommande à notre sollicitude, c'est celui du soldat en campagne; s'il est un état de souffrance qui réclamé de nous les plus grands sacrifices, c'est assurément celui de blessé militaire, et il y en a toujours des blessés militaires. Cette fois, sans compter le Tonkin, c'est le Sénégal qui a été et qui est toujours le principal théâtre de la guerre, et là nous avons non seulement à panser des blessures, mais à combattre les plus redoutables des ennemis, ceux qu'on appelle la fièvre des pays chauds, et la fièvre jaune.

» Cette année, en versant selon nos statuts le cinquième de nos cotisations annuelles au Comité central, nous aurons le droit de participer aux remerciements adressés à la Croix Rouge Française par ceux des nôtres qui, sous des climats meurtriers, loin de la mère patrie et de la famille, soutiennent avec une indomptable énergie l'honneur de notre drapeau.

» L'emblème de la convention de Genève, la Croix Rouge, est connu et apprécié par nos soldats. Il est respecté et honoré par eux à ce point que les sociétés étrangères qui se sont fondées à côté de la nôtre ont pris, pour symbole le nom et le signe de la Croix Rouge.

» La Société centrale a fait cette année plusieurs envois au Tonkin, en Cochinchine, à Madagascar, au Soudan, au Sénégal : les différentes expéditions portent le total des secours à 96,900 francs.

» Depuis le retour de la paix de 1871, elle a dépensé comme secours aux blessés des guerres présentes et passées trois millions deux cent mille francs. Ces chiffres vous paraîtront assez éloquents pour dispenser des détails.

» Vous entendrez dire que la guerre deviendra de plus en plus rare, que la paix est assurée pour longtemps, que l'entente universelle se prépare. Que ne pouvons-nous accepter cette idée ! Hélas ! c'est une utopie. C'est un rêve d'or qui pourrait être suivi des plus noirs cauchemars et des plus cruelles déceptions.

» Ou a dit, il y a bien longtemps, et nous sommes forcés de le répéter, l'homme a toujours fait la guerre, il la fait encore et il la fera toujours.

» La guerre aujourd'hui se fait dans toutes les saisons, par tous les temps, le jour et la nuit, et sans interruption, avec des engins de destruction nombreux et formidables. Ne voyez-vous pas d'ici combien il y a de causes multiples de blessures et de maladies, et combien

il faut de ressources pour y remédier, pour assurer au soldat le pain, le vêtement, l'abri, la santé !

» Sans doute le pays n'abandonne pas ceux qui le servent, mais ses ressources ne sont pas illimitées et ne seront jamais assez grandes pour parer, même après la victoire, à toutes les grandes misères.

» A nous de le compléter.

» Le soldat français possède à coup sûr les qualités qui s'appellent courage, entrain, abnégation. Il est plein d'élan, mais, comme tout homme, lorsqu'il est blessé il redevient un enfant qui implore du secours; sa force morale faiblit en même temps que sa vigueur physique. C'est là le moment d'intervenir vivement et sûrement, et, pour bien faire, il faut être prêt.

» On capitalise pour élever ses enfants, les tenir bien portants et leur procurer dans la vie, dans la lutte pour la vie, la situation la plus avantageuse; on fait les plus grands efforts pour aller au delà de ce que l'imagination paternelle ou maternelle peut prévoir, et on n'envisagerait pas la nécessité des sacrifices à faire lorsqu'ils sont sous les armes, lorsqu'il s'agit de panser leurs blessures ou de sauver leur existence !

» L'esprit se fatigue des occupations ordinaires de la vie, même des plaisirs; il tend naturellement à gagner des sphères plus élevées où il trouve à exercer les qualités du cœur, il se dirige vers des œuvres durables qui sont de tous les âges et de tous les siècles. La société de Secours aux Blessés n'est-elle pas une de celles qui éveille des idées grandes et généreuses? Ne vous semble-t-il pas à tous qu'il est tout naturel de la suivre, de s'y attacher et de la faire prospérer? »

De chaleureux applaudissements ont couvert ces dernières paroles et étaient la réponse approbative des sentiments exprimés par l'honorable président.

M. le docteur Besnard a donné ensuite la parole au secrétaire, M. Retailliau, qui a lu le rapport suivant sur le fonctionnement de la société de Secours aux Blessés :

« Mesdames, Messieurs,

» Depuis votre première réunion en assemblée générale au mois de novembre 1889, vous n'avez cessé d'apporter à la Croix Rouge le précieux concours de votre activité et de votre dévouement. Par votre initiative, toujours couronnée de succès, vous avez attiré sur vous l'attention flatteuse du conseil central à Paris, qui, par trois fois au cours d'une même séance, vous décernait à l'automne dernier, dans la personne de notre vaillant et sympathique président, des éloges mérités.

» Aujourd'hui, la Croix Rouge a conquis dans notre ville son droit de cité. Sa rapide organisation, les excellents résultats qu'elle a obtenus en si peu de temps et que je vais vous rappeler en quelques mots, sont un sûr garant de l'avenir, et nous donnent une fois de plus la preuve que nos patriotiques populations ne reculeraient pas plus devant tous les sacrifices nécessaires, si les circonstances l'exigeaient, qu'elles n'ont hésité à collaborer, en pleine paix, à une œuvre si éminemment française.

» Après le succès des premières souscriptions, l'emploi judicieux des sommes dues à la générosité de nombreux adhérents, s'imposait au comité. Le premier but qu'il s'efforça d'atteindre et qui est indispensable à toute société de secours aux blessés militaires, fut l'organisation d'un matériel d'ambulance. Déjà, dès le mois d'octobre 1889, vous aviez voté une somme de 4,500 fr. pour achats de linge, en même temps que vous décidiez l'acquisition d'un brancard à roue, de deux brancards portatifs et d'une voiture d'ambulance, d'un modèle semblable à celui qui est en usage dans l'armée. Mais vous n'avez pas voulu vous arrêter en si bonne voie, et, quelques mois plus tard, vous ajoutiez à ce premier matériel deux nouveaux brancards portatifs.

» En même temps que vous donniez tous vos soins au service du transport de vos futures blessés, votre comité de dames s'occupait, avec

un zèle marqué au coin de la vraie charité, de l'organisation de la lingerie.

» Le service de la lingerie tient dans une ambulance une place si importante que nous ne saurions trop vivement remercier toutes les personnes qui, à des titres divers, prennent à tâche de lui donner tout le développement possible. Là surtout, il importe d'être prêt, particulièrement pour la confection du linge, travail important, qu'une mobilisation imprévue ne vous laisserait pas le loisir de faire.

» Coupé, taillé ici même avec la plus vigilante attention, ce linge, accompagné des modèles à reproduire, est réparti par lots entre les dames du comité. Souvent, il passe ensuite aux ouvriers, aux orphelinats, à des associations charitables, auxquels la sollicitude de nos dames apporte ainsi le prix d'un nouveau salaire.

» Actuellement, la lingerie de la Croix Rouge est assez bien garnie pour que M. le Trésorier, voulant la mettre à l'abri des suites d'un accident, ait cru prudent de l'assurer.

» Voici quelle était la situation de son matériel à la date du 1^{er} mars :

» 415 draps, 120 chemises en toile-coton pour malades, 180 chemises en toile pour blessés, 400 gilets de flanelle, 50 oreillers, 50 taies d'oreillers, 240 mouchoirs, 120 serviettes, 120 torchons.

» Joignons à cette nomenclature un lot assez considérable de bandages divers, plus 350 chemises en toile coton, pour malades, et qui ne sont pas encore faites. Tous ces objets n'ont pas été achetés par le comité, et beaucoup proviennent de dons généreusement faits par les souscripteurs.

» Je m'empresse d'ajouter qu'en cas de guerre, ce matériel se trouverait augmenté dans d'énormes proportions par suite des promesses qui nous ont été faites. Parmi nos adhérents, beaucoup se sont fait inscrire pour tels ou tels objets à donner au moment de l'ouverture des hostilités. Les uns ont promis des chemises, d'autres des draps ou du vieux linge, ou des serviettes, d'autres des lits et des fournitures de literie; quelques-uns ont offert des chambres pour les convalescents, afin de pouvoir donner tous leurs soins à ces victimes du devoir, et hâter ainsi leur complète guérison. Mais, vous le savez, Mesdames, vous n'avez jamais une lingerie trop bien assortie, avec les nombreux malades et blessés que votre charité sera appelée à secourir parmi les 1,000 ou 1,200 que le ministère de la guerre confiera à la ville de Saumur.

» Une ambulance très importante vous est dès maintenant réservée. Au mois de décembre dernier, et pour obéir aux prescriptions de M. le docteur Triaire, délégué du ministre près le 9^e corps d'armée, le conseil s'est occupé du recensement des locaux qui pourraient être mis à sa disposition en temps de guerre. Dans ce but, deux de ses membres se sont rendus auprès de M. le directeur du collège Saint-Louis, et ont obtenu de lui la promesse formelle que cet établissement, du moins dans les locaux laissés libres par le licenciement des élèves, serait mis, en temps de guerre, à la disposition du comité avec les lits et les objets de literie. En cette circonstance, M. l'abbé Béchet voudra bien nous permettre d'être l'interprète des sentiments du conseil, et de lui exprimer, au nom de la Croix Rouge, notre vive reconnaissance pour son adhésion aussi généreuse que spontanée.

» C'est donc, de ce chef seulement, environ une centaine de malades ou blessés qui vous incomberont. Mais il faut aussi songer aux militaires qui pourront, en grand nombre sans doute, être placés dans d'autres locaux également disponibles ou qui seront soignés chez les particuliers.

» Voilà pourquoi, en prévision de charges si lourdes et si nombreuses, nous ne saurions trop faire appel à la générosité et à la prévoyance de nos souscripteurs.

» Cependant, il ne suffit pas d'avoir sous la main tous les objets que nécessitent les soins à donner aux blessés, il faut encore pouvoir se prodiguer auprès d'eux, savoir faire un pan-

sement, pouvoir enfin secourir activement le service médical, dans des moments où il sera surchargé de besogne.

» C'est sous l'empire de cette nécessité, que nos médecins du comité, MM. Bouchard, Perreau, Renou et Rousseau, n'écoulant que leur dévouement, ont organisé, sous la présidence et l'habile direction du docteur Besnard, ces conférences si intéressantes, que vous suiviez l'année dernière avec tant d'assiduité, et où nos zélés conférenciers mettaient si complaisamment à votre service les ressources d'une érudition variée et le charme d'une parole toujours claire et précise.

» Ces conférences, dont l'enchaînement méthodique forme un véritable cours, avaient pour objet une rapide étude de l'hygiène, ainsi que des procédés de pansement pratiqués à l'aide d'un mannequin articulé, et aussi quelques notions sommaires d'anatomie. Pour beaucoup d'entre vous, Mesdames, ces conférences, si utiles qu'elles fussent, ne vous apprenaient rien de bien nouveau sur beaucoup de choses, car elles ne vous offraient en théorie que ce que vous aviez pratiqué vous-mêmes si souvent en 1870, pendant l'année terrible, avec une abnégation au-dessus de tous éloges. Mais, d'un autre côté, il fallait compter avec les perfectionnements apportés depuis vingt ans dans l'art de soigner un blessé, et permettre aussi à vos collègues plus jeunes, et privées par leur âge de la douloureuse expérience du passé, de rivaliser utilement un jour avec vous sur le fécond terrain de la charité chrétienne.

» Avec le rigoureux hiver que nous venons de traverser, traînant après lui un triste cortège de maladies et de misères, nos conférenciers n'ont malheureusement pu trouver à employer leur zèle, par suite des multiples labeurs occasionnés par leurs fonctions; mais ils reprendront leur tâche si bien commencée dès la fin de l'année, c'est-à-dire à une époque qui leur permettra de réunir autour d'eux un auditoire aussi nombreux et aussi attentif que par le passé.

» Toujours désireux d'augmenter vos ressources, vous avez donné, le printemps dernier, avec le concours d'artistes distingués, un ravissant concert dans la grande salle de l'Hôtel de Londres, concert rehaussé encore par une assistance aussi nombreuse que choisie, et qui fut un double triomphe, tant pour les organisateurs qui avaient bien voulu s'en charger que pour les artistes dont on ne saurait trop louer le talent désintéressé. Vous avez ainsi augmenté votre avoir d'une somme ronde de 500 francs, ce qui n'est pas à dédaigner.

» Souhaitons vivement, Mesdames et Messieurs, que vos ressources se développent encore, se développent toujours; car, en votre qualité de membres de la Croix Rouge, vous avez deux grandes missions à remplir, qui toutes les deux ne sauraient se réaliser sans votre constante générosité. L'une, qui est seulement éventuelle, consiste à préparer avec persévérance le plus de soulagement possible aux victimes des guerres futures; l'autre, plus actuelle et qui par là même revêt un caractère d'urgence, vous invite à réparer les maux du passé ou bien encore à secourir nos jeunes soldats qui nous reviennent trop souvent, hélas ! ou blessés, ou anémiés par le climat débilitant des colonies lointaines. Vous avez accepté avec fierté cette double mission : vous la continuerez dans la mesure de vos forces et de vos moyens, pour accomplir ce double devoir de patriotisme et d'humanité.

» Il me reste à vous signaler, en ce qui concerne le service des ambulances, l'achat tout récent d'une boîte d'objets de pansements et de remèdes antiseptiques, destinée à compléter votre matériel. Plaise au ciel que ces boîtes ne trouvent pas d'ici longtemps leur emploi dans vos ambulances, mais, quoi qu'il advienne, et pénétrés de la grandeur du but que nous poursuivons, soyons prêts. Que ces derniers mois soient toujours notre devise, et Dieu fera le reste.

Cette lecture si intéressante a captivé l'assistance et les félicitations n'ont pas manqué au

sympathique rapporteur pour ce travail rempli de considérations nobles et élevées, présentées dans un style facile et élégant.

Après lui, c'est le trésorier, M. Foucher-Gilbert, qui a fait connaître le compte de l'exercice qui vient de finir.

La situation est des plus prospères ; aussi l'assemblée, à l'unanimité, approuve-t-elle les comptes qui lui sont présentés et s'empresse-t-elle d'adresser des remerciements à M. Foucher pour son zèle persévérant dans ses fonctions et les soins qu'il apporte à faire fructifier les deniers de la Société.

Musique Municipale de Saumur

Troisième concert d'hiver donné par la *Musique Municipale* à ses membres honoraires, dans la salle du Théâtre, lundi prochain 23 mars, avec le concours de M^{lle} CHEMINADE, première chanteuse du Théâtre d'Angers ; de M. DERUY, baryton du Théâtre d'Angers ; et de M. EVRARD, piston-solo de l'Association artistique d'Angers.

Programme

1. *Le Prophète*, grande fantaisie : Musique Municipale.
2. Air du *Barbier de Séville* (Rossini) : M^{lle} Cheminade.
3. *Le Carnaval de Venise* (Arban) : M. Evrard.
4. *Si j'étais Roi*, chanté par M. Deruy.
5. Air de *Carmen* (Bizet) : M^{lle} Cheminade.
6. *Papillon*, air varié pour alto : Musique Municipale.
7. *Le Trouvère*, fantaisie (Verdi) : Musique Municipale.
8. Fantaisie pour piston et piano : M. Evrard.
9. Romance de *Paul et Virginie* : M^{lle} Cheminade.
10. Romance de *Joconde* : M. Deruy.
11. *Nuage de Dentelles* : Musique Municipale.

Le Chef de musique,
V. MEYER.

Les souscripteurs peuvent retenir des loges complètes, chez M. Courant. — Loges de balcon, 4 fr. ; Baignoires, 3 fr. ; Premières loges, 2 fr.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

- Le 13 mars. — Julia-Albertine Adraste, rue des Capucins.
Le 14. — Yvonne-Madeleine Mohier, au Clos-Bonnet.
Le 15. — Philippe-Arthur-Marie Gallé, place de la Bilange.

MARIAGE

- Le 14 mars. — Emmanuel-Léon-Victor Clavreuil, tailleur de pierre, a épousé Marie-Louise Joinnet, couturière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS

- Le 13 mars. — Armande-Marie-Alphonsine Chalmont, 18 mois, rue Notre-Dame.
Le 14. — Marie Gaillard, lingère, 61 ans, épouse de Jean Bisch, rue Daillé ; — François Monnasson, tailleur d'habits, célibataire, 64 ans, à l'Hôpital ; — Joseph Deshaies, paveur, 68 ans, à l'Hospice ; — Joseph Vacher, marchand-ferrant, célibataire, 29 ans, à l'Hôpital.
Le 15. — Armandine Lemoine, propriétaire, veuve de Simon Tiffoine, 65 ans, rue de l'Île-Neuve.
Le 16. — Eugénie-Marie Augereau, 14 mois, rue Beaurepaire ; — Marie Boyer, propriétaire, veuve de Antoine Gay, 76 ans, rue de Fenet ; — Joseph Esnault, vannier, 64 ans, à l'Hôpital.

TEMPÉRATURE

Hier, vers 4 heures du soir, une nuée orageuse a passé sur Saumur ; plusieurs coups de tonnerre ont retenti, et, au milieu de la pluie, la grêle a été assez abondante pour blanchir le sol.
Immédiatement après, la température a baissé. Cette nuit, cependant, il n'y a pas eu de gelée.

Dans la matinée d'hier, on aurait entendu plusieurs autres coups de tonnerre.

Le *Courrier de Saumur* publie une liste des délégués sénatoriaux élus dimanche par les municipalités de l'arrondissement de Saumur.

D'après notre confrère, le résultat de ces élections paraît devoir se composer ainsi :

69 républicains, 83 conservateurs, 24 douteux.

Nous croyons que, parmi les qualifiés douteux, le plus grand nombre viendra grossir le camp des conservateurs.

MÉFIEZ-VOUS !

Attention !!! On nous signale dans le département la présence de placeurs de valeurs à lots.

Nous engageons ceux qui liront ces lignes à se méfier.

LES PETITS OISEAUX

Tous ceux qui, la semaine dernière, profitant d'une température exceptionnelle, sont allés courir les champs, ont été frappés de la rareté des oiseaux, surtout des oiseaux insectivores. Ce cruel hiver a fait des hécatombes de ces utiles auxiliaires de l'agriculture ; et l'Europe entière, sauf quelques parties de la Grèce et l'île de Malte, ayant été de longs mois ensevelie sous la neige et la glace, rien ne leur a servi d'émigrer pour chercher leur vie ailleurs.

Ils n'ont pas tous péri ; mais il faut s'attendre à d'irréremédiables désastres pour l'agriculture qui, cette année tout au moins, sera désarmée contre les légions d'insectes. Il appartiendrait aux pouvoirs publics de prendre les mesures les plus rigoureuses contre la destruction des nids ; et, du même coup, on devrait sévir contre le commerce des oiseaux, exception faite pour les oiseaux d'origine exotique.

Il y a là une question de la plus haute importance qui ne peut laisser notre patriotisme indifférent.

Grâce pour les petits oiseaux.

DOUÉ-LA-FONTAINE. — Le Syndicat agricole professionnel de Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire), dans une réunion générale, le 18 janvier, a adopté les vœux suivants, qu'il adresse au *Syndicat Economique Agricole* :

Les membres du Syndicat de Doué-la-Fontaine, réunis en assemblée générale, déclarent à l'unanimité :

Adhérer au projet du tarif douanier présenté par l'Union des Syndicats des agriculteurs de France, et de préférence à ceux proposés par le gouvernement ;

Et demandant s'il doit y avoir deux tarifs, qu'aucun produit agricole ne soit inscrit au tarif minimum.

Ils sollicitent des pouvoirs publics que le produit des nouveaux tarifs soient entièrement appliqués au dégrèvement de l'impôt foncier.

LA SALLE-DE-VIHIERS. — Samedi dernier, une jeune fille de cette commune, nommée Emérance Erraudeau, âgée de 26 ans, a mis le feu à ses vêtements. Malgré les prompts secours et les soins qui lui ont été prodigués, elle est morte le lendemain matin, en proie à des souffrances horribles.

MERCI DE LA PRÉFÉRENCE !

Le *Libéral de la Vendée* a publié, dans un de ses derniers numéros, la petite information suivante :

« TIFFAUGES. — La gendarmerie a refoulé, sur le *Maine-et-Loire*, le nommé Chemin et sa femme, raccommodeurs de parapluies, qui vagabondaient. »

Si, à son tour, la gendarmerie de Maine-et-Loire, peu charmée du cadeau, refoulait sur la Vendée les deux vagabonds, ce serait drôle.

La Vendée refoulerait de nouveau les deux

nomades sur le *Maine-et-Loire*, qui s'empreserait d'en faire autant, et ainsi de suite...

ACTES DE VANDALISME

Nous vivons dans la période des déprédations. Les journaux de la Vienne signalaient ces jours-ci des vols de boutures, de plants américains, puis des actes de mutilation sans nom sur des arbres de places publiques.

Aujourd'hui, les malfaiteurs se sont rabattus sur les arbres fruitiers et les légumineux.

Le 8 mars, à Frontenay, arrondissement de Loudun, quatre arbres fruitiers, situés sur la propriété de M. Proust, ont été mutilés.

Sur la propriété de M. Corval, propriétaire au même lieu, ce sont des pommiers, des poiriers plantés depuis 8 et 10 ans qui ont été abimés dans des conditions particulièrement désastreuses pour l'avenir de ces arbres de la plus belle venue.

TOURS. — *M. Carnot à Tours.* — On dit que M. Fournier, maire de Tours, fera des démarches auprès de M. Carnot pour l'inviter à s'arrêter à Tours au cours de son voyage dans le Midi.

Les Orléanais ont nommé samedi une délégation qui invitera de même le Président de la République à venir rehausser par sa présence officielle l'éclat des prochaines fêtes de Jeanne d'Arc.

Saucissonniers. — Les saucissonniers de Tours vont, comme les années précédentes, se réunir le Vendredi-Saint pour s'empiffrer de cochonnaille.

Ces libre-penseurs, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, nous font hausser les épaules ! Pourvu qu'ils n'aillent pas se manger entre eux !

FÊTE DE CHARITÉ A ALENÇON

Le Cercle du commerce d'Alençon (Orne) vient de prendre l'initiative de l'organisation d'une grande fête de charité qui aura lieu en mai ou en juin, et à laquelle seront conviés tous les citoyens de la ville, sans distinction d'opinions.

Une tombola considérable fera les fonds de la fête, qui consistera en une superbe cavalcade.

Un comité, composé de personnes de tous les partis, est en voie de formation.

Pour bien marquer le caractère charitable de la fête, le Cercle du commerce a décidé que le produit des quêtes serait distribué à tous les établissements de bienfaisance d'Alençon, qu'ils soient laïques ou religieux.

GÉNÉREUX FIANCÉS

Deux jeunes fiancés de Bouin, arrondissement de Luçon, viennent de faire, en vue de leur mariage, un acte de générosité qui peut servir d'exemple à bien des familles riches.

Ils ont donné 6,000 fr. au Bureau de bienfaisance, et 4,000 fr. à M. le curé pour diverses bonnes œuvres.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 15 Mars 1891.

Versements de 126 déposants (11 nouveaux), 32,139 fr. 35.

Remboursements, 37,954 fr. 46.

La Caisse paie 3 fr. 50 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes de Pâques à Madrid

A l'occasion des cérémonies de la Semaine Sainte et des Fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les Compagnies du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivrera du 18 au 23 mars, au départ des gares de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, des billets aller et retour de première classe pour Madrid, au prix réduit et uniforme de 200 fr., avec faculté d'arrêt : en

France, à Bordeaux, à Bayonne et à Hendaye, et en Espagne, à tous les points du parcours.

Ces billets seront valables pendant 20 jours et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe Sud-Express, à la condition de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet, c'est-à-dire 50 0/0 du prix des billets à plein tarif.

FAITS DIVERS

LES PRIMEURS

Voulez-vous savoir le prix des primeurs en ce moment à Paris ?

Les petits pois nouveaux coûtent 3 fr. 50 la livre.

Les pommes de terre nouvelles, 80 c. à 4 fr. le kilo.

Les haricots verts du Midi, 5 fr. 50 à 6 fr. le kilo.

Les haricots verts de Paris, le double.

Les asperges extra, la botte, 18 à 24 fr.

Les asperges extra, le botillon, 3 fr. 50 à 6 fr.

Les tomates fraîches, 40 à 60 centimes pièce.

La romaine (salade), 3 fr. le pied.

Les fraises, la douzaine, 5 à 8 fr.

Les fraises extra, 4 franc à 4 fr. 50 pièce.

Au tribunal correctionnel :

Le président. — Vous êtes prévenu...

Le prévenu. — Je l'ai été trop tard, mon président ; sans ça, je ne serais pas ici !

Dernières Nouvelles

Paris, 17 mars, 12 h. 46.

Un télégramme de Rome, arrivé ce matin à onze heures, dit que le prince Napoléon a passé une nuit agitée. Actuellement il est à l'état comateux. La vessie est paralysée.

Le roi d'Italie est auprès du prince moribond.

L'abbé Pujol aurait administré les derniers sacrements dans la matinée.

HAYAS.

MARCHÉS

ANGERS, 14 mars

Froment, le d.-décaltre, 4 15. — Avoine, 2 20. — Seigle, 2 65. — Orge, 2 85. — Pommés de terre, » 75, 1 à 1 30. — Foin, les 1,050 k., 80 fr. — Paille, 40 fr. — Œufs, la douz., » 75. — Beurre, la livre, 1 40. — Poulets, la couple (Beaufort et environs), 3 75 à 4 fr. — Poulets, la couple (Candé et environs), 3 25 à 3 50.

CHATEAU-GONTIER, 12 mars

Froment, de 4 15 à 4 25 le double-décaltre ; orge, de 2 fr. à 2 40 ; avoine, de 2 40 à 2 20. — Bœufs pour la boucherie, de 70 à 90 c. le kil. ; bœufs pour herbage, de 400 à 600 fr. la pièce ; vaches, pour herbage, de 200 à 400 fr. ; veaux pour la boucherie, de 90 c. à 1 fr. ; veaux d'élevage, de 100 à 160 fr. la pièce ; moutons, de 70 c. à 1 fr. le kil. ; porcs gras, de 1 40 à 1 20. — Paille, de 38 à 40 fr. les 4,000 kil. ; foin, de 50 à 60 fr. — Œufs, de 65 à 75 c. la douzaine ; beurre, 4 15 le 1/2 kil.

LAVAL, 14 mars

Froment, 4 10 le double-décaltre ; orge, 2 32 ; sarrasin, 2 30 ; avoine, 2 30. — Lapins de garenne, de 1 80 à 2 fr. la pièce ; lapins domestiques, de 1 50 à 2 50. — Poules, de 4 50 à 6 fr. la couple ; poulets, de 3 50 à 4 25 ; chapons, de 6 50 à 7 fr. la pièce ; pintades, de 5 50 à 5 80 ; canes, de 5 50 à 6 fr. la couple ; oies grasses, de 65 à 70 c. le 1/2 kil. ; oies maigres, de 4 50 à 5 fr. la pièce ; dindes, 90 c. le 1/2 kil. — Œufs, 70 c. la douzaine.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT MÉDICAMENTEUX GUÉRIS PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

CONCORDAT VOLLANT

M. les créanciers de la liquidation judiciaire du sieur Vollant-Gallé, marchand de vins à Turquant, sont invités à se réunir de nouveau le samedi 21 mars 1894, à dix heures, au Tribunal, afin de délibérer sur la formation d'un concordat, la réunion du 14 mars n'ayant réuni qu'une majorité sur les deux exigées par la loi.

(201) Le Greffier, COLLIN.

Etude de M^e LEDROIT, notaire à Neuillé.

A VENDRE

Aux enchères publiques,

Le Dimanche 22 Mars courant, à deux heures de l'après-midi, à Neuillé, en l'étude de M^e LEDROIT, notaire, les arbres ci-après, complantés sur la terre de la Noiraie, située communes de Neuillé et de Vernantes, appartenant à M. SIROTEAU, de Baugé :

- 1^{er} lot. — 195 CHÊNES.
- 2^e lot. — 27 PEULIERS.
- 3^e lot. — 4 NOYERS, 6 ACACIAS et 4 CERISIER.

Pour voir ces arbres, s'adresser à M. EPAGNEUL, au bourg de Neuillé, et, pour tous renseignements, à M^e LEDROIT, notaire à Neuillé.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

A LOUER de suite CHAMBRE A LOUER CABINET, Cave et Grenier, 13, Montée du Fort. S'y adresser.

A Louer présentement MAISON

Située rue de l'Ancienne-Messagerie, n° 12. S'adresser à M. FAVARON, rue de la Comédie. (822)

A CÉDER
Magasin de Mercerie

Et de Bonneterie
Situé dans un bon quartier de la ville.
S'adresser au bureau du journal.

GUERISON
Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS, ACNE, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGRE, HERPES, LUPUS, etc.
MÊME DES PLAIES ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres
Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). (Coût. gratuits par correspondance.)

Vin rouge du pays

NEUF DEGRÉS
Depuis 65 fr. la barrique
DÉGUSTATION
R. MABILEAU ET C^{ie}
Place du Roi-René
SAUMUR

Offres et Demandes

Une maison de commerce de Saumur demande un **REPRESENTANT** sérieux pour les environs.
S'adresser au bureau du journal.

On demande **DEUX BONNES OUVRIÈRES couturières en robes**.
S'adresser au bureau du journal.

Un jeune homme désire se placer soit comme **groom** ou **valet de chambre**.
Bonnes références.
S'adresser au bureau du journal.

ÉPICERIE PARISIENNE
Imbert et Fils

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 33

Petits pois, 1/2 b ^e 50, la b ^e 85	Sardines à l'huile, depuis... 45
— très fins — 85 — 4.50	— sans arrêtes... 85 et 1.40
Haricots verts — 50 — 85	Filets de harengs... 50 et 90
— très fins — 80 — 4.45	Thon mariné... 75 et 1.40
Asperges entières, 1.30 et 1.75	Maquereaux au naturel 4.20
Cèpes, Macédoines, Tomates, etc.	Royannecs à l'huile... 70

Goûtez : *Le Tapioca granulé de l'île Bourbon*, le seul d'origine française et d'importation directe, le ballotin de 250 grammes 0,65.

ÉPICERIE CENTRALE

CAVES DE LA MAISON P. ANDRIEUX
VINS EN CERCLES & EN BOUTEILLES
Tous les Vins et Spiritueux sont vendus droit payés.

VINS ROUGES (droits payés)	Le litre	1/2 barrique	la barrique	hors Saumur francs
Vins d'Algérie (province d'Oran).....	» 45	» 88	» 76	»
— (11 degrés).....	» 50	» 103	» 95	»
— (supérieurs vieux).....	» 60	» 143	» 105	»
Vins de pays extra.....	» 70	» 130	» 120	»
Petites côtes (Bordelais).....	» 80	» 153	» 140	»
Fronzac (Bordeaux)..... la bouteille	1	» 90	» 170	» 153

VINS BLANCS (droits payés)

Vins d'Anjou.....	» 50	» 100	» 90	»
Vins d'Anjou supérieurs.....	» 60	» 120	» 110	»
Vins de Vouvray supérieurs.....	» 80	» 145	» 135	»
Vins de Graves.....	» 80	» 155	» 140	»

Les vins en pièces sont vendus logés. Les pièces facturées à part 5 francs, les 1/2 pièces 4 francs sont reprises au prix compté, si elles sont en bon état.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 16 MARS

FONDS	VALEURS FRANÇAISES	Nord	Obligations du Crédit Foncier	VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)
3 0/0..... 94 70	Banque de France..... 4357 50	Orléans..... 1885 —	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	Compagnie parisienne du Gaz..... 523 —
3 0/0 1891..... 93 40	Banque d'Escompte..... 522 10	Ouest..... 1087 50	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500
3 0/0 amortissable..... 95 40	Comptoir national d'Escompte..... 627 50	Compagnie parisienne du Gaz..... 1466 25	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	— 6 0/0 2 ^e série..... 26 50
4 1/2 1883..... 105 15	Crédit Foncier..... 1280 —	Transatlantique..... 615 —	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	— obligations à lots..... 98 —
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)	Crédit Industriel et Commercial..... 650 —	Canal de Panama..... 35 —	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	Suez 5 0/0 remboursable à 500..... 611 75
Oblig. 1855-60 3 0/0..... 547 —	Crédit Lyonnais..... 787 50	Suez..... 2457 50	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	FONDS ÉTRANGERS
— 1865 4 0/0..... 530 —	Crédit Mobilier..... 425 —	VALEURS ÉTRANGÈRES	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	Emprunt russe 1862 5 0/0..... —
— 1869 3 0/0..... 415 —	Dépôts et Comptes courants..... 325 —	Autrichien 4 0/0 or..... —	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	— 1889 4 0/0..... 99 80
— 1871 3 0/0..... 411 —	Société Générale..... 495 —	Dette d'Égypte 6 0/0..... 496 25	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série..... 100 40
— 1875 4 0/0..... 530 —	Est..... 930 —	Extérieur 4 0/0..... 78 40	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	— 2 ^e —
— 1876 4 0/0..... 531 50	Paris-Lyon-Méditerranée..... 1550 —	Hongrie 4 0/0 or..... 93 40	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)
— 1886 3 0/0..... 410 —	Midi..... 1325 —	Italie 5 0/0..... 94 85	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500
Bons de liquidation..... —		Portugal 4 1/2 1888..... 438 —		

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6 »			9 34	10 12	2 51	9 41	10 12	1 33
Château-du-Loir	10 13			12 22	1 58	6 35	12 28	1 8	4 51
Noyant-Méon	11 20			1 5	3 8	7 40	1 13		5 54
Linières-Bouton	11 29				3 17	7 49			6 4
Vernantes	11 43				3 30	8 »			6 14
Blou	11 54				3 41	8 10			6 24
Vivv	12 2				3 49	8 17			6 31
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15			1 38	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 44	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31				4 22	8 41			7
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	12 41				4 34	8 51			7 11
(départ)		8 31	10 37		4 11	8 30			6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44		4 23	8 43			7 3
Chacé-Varrains		8 47	10 52		4 29	8 49			7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 11			4 37	8 56			7 17
Montreuil-Bellay		9 41	11 24		2 15	4 57	9 14	2 25	2 59
Thouars		10 17	11 57		2 44	5 51	9 40	2 52	3 28
Niort			3 58		4 30	8 42		4 40	5 20
Saintes					6 24	11 52		6 22	7 53
Bordeaux					9 52	4 18		9 11	11 45

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Mixte soir	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir
Bordeaux				5 40		8 20			3
Saintes				7 12	9 9	11 39	5 13		6 40
Niort				9 42	10 51	12 12	5 35	8 40	8 30
Thouars	5 25			12 12	12 45	1 35	4 15	8 40	10 10
Montreuil-Bellay	8 35	6 5			2 37	5 1	9	10	32
Brézé-Saint-Cyr	9 40	6 57			1 7				11 15
Chacé-Varrains	9 59	7 18			2 51	5 16	9 41		
Nantilly (arrivée)	10 11	7 27			2 58	5 24	9 50		
SAUMUR (Etat)					3 3	5 29	9 55		
(arrivée)	10 22			Mixte matin					
(départ)		7 45			3 13	5 42			
Nantilly (départ)		7 25	11 25		2 52	5 20	10 3		
SAUMUR (Orl.)		7 36	11 36		3 4	5 31			
(arrivée)		7 47	11 44	1 34	3 12	5 39		10 59	11 46
(départ)		7 57	11 54	1 39	3 16	5 43		11 7	11 53
Vivv		8 11	12 10		3 28	5 57			
Blou		8 20	12 19		3 36	6 6			
Vernantes		8 33	12 33		3 47	6 19			
Linières-Bouton		8 46	12 45		3 58	6 31			
Noyant-Méon		9 1	12 58	2 15	4 10	6 45		11 44	
Château-du-Loir		10 22		2 4	2 55	5 22	7 58	12 33	1 12
Chartres		2 47			5 56	9 26	12 4	3 26	4 5
Paris		5 50			7 30	11 50	2 27	5 10	5 45

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	Chinon	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50	Port-Boulet	8 39	4 56	9 45
Chinon	9 4		7 14	Saumur	9 4	7 6	10 32

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. matin	Mixte soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53		
Moncontour	7 41	10 47	2 42		
Loudun	8 42	1 39	3 56		
Montreuil (ar.)	9 19	3 21	4 35		
(départ)	6 50	9 27	4 20	4 59	9 30
la Vaudelnay	7 2	9 39	4 46	5 10	9 43
Eaugé	7 14	9 51	5 30	5 21	9 56
Doué	7 22	9 58	6 16	5 29	10 5
Martigné	7 45	10 20	7 5	5 49	10 30
Angers	9 12	11 45	10 7	7 12	

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. matin	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	6 30
Martigné	6 1	8 26	11	1 12	8 4
Doué	6 24	8 55	11 54	1 35	8 13
Baugé	6 32	9 5	12 16	1 44	8 28
le Vaudelnay	6 39	9 13	12 34	1 51	8 37
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 1	8 54
(départ)	7 38		1 26	2 21	9 17
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 14
Moncontour	8 56		6 10	3 43	10 49
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 17

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct. soir	Omn. matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Expr. soir
Nantes d.	10 47			8 25	8 52	12 7	3 10	7 35
Angers d.	2 14	6 30	10 27	12	2 57	5 10	5 20	9 35
La Ménitré	2 47	7 10	10 49	12 37	3 42	5 35	6 10	10 1
Les Rosiers		7 19	10 56	12 46	3 52		6 23	
St-Clément		7 26		12 53	3 59		6 32	
St-Martin		7 33		12 59	4 7		6 41	
Saumur ar.	3 17	7 46	11 11	1 11	4 20	5 56	6 58	10 24
— dt.	3 22	7 52	11 16	1 15	4 31	5 59		